



Québec, le 11 juin 2020

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Projet de loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches-aidantes

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ) se réjouit avec émotions de l'annonce de madame Marguerite Blais, ministre responsable des aînés et des proches aidants, concernant le projet de loi qui vise à reconnaître et soutenir les proches-aidants.

Le préambule du projet de loi mentionne « qu'il est fondamental de reconnaître l'apport considérable des personnes proches-aidantes à la société québécoise et l'aspect déterminant de leur engagement. » Aujourd'hui est un grand jour. Nous pouvons entrevoir des jours moins lourds pour les proches aidants, pour les personnes qui se dévouent corps et âme au profit du mieux-être de leurs proches; leur reconnaissance est nécessaire.

La CTRCAQ, par le biais des Tables régionales présentes partout au Québec et ses membres dispensateurs de services s'inscrit comme un partenaire privilégié dans cette incontournable démarche vers un mieux-être des aînés et des proches-aidants. La CTRCAQ propose son expertise et s'inscrit comme partenaire de la démarche entre autres dans la mise en œuvre du plan d'action gouvernementale à venir.

C'est le début d'un temps nouveau!

-30-

